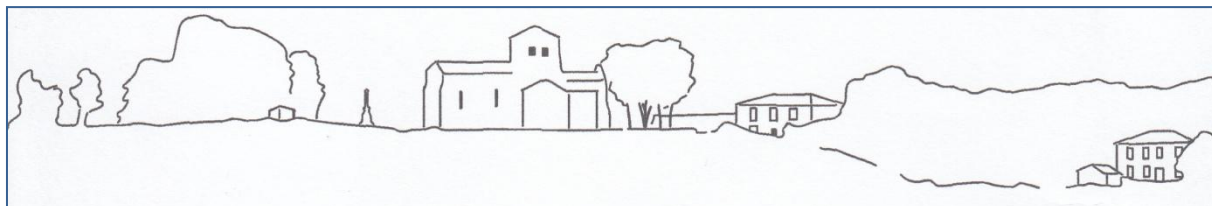


La commune de SAINT-EUGENE



A ses enfants Morts pour la France

*"La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas,
au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas"*
Paul Valéry (1871 - 1945)

Un siècle.

Un siècle déjà s'est écoulé depuis qu'en ce 11 novembre 1918 à 11 heures, tous les clairons engagés sur l'ensemble du front occidental de la Première Guerre Mondiale sonnaient ce "mi" unique, reconnaissable entre tous par son seul rythme : le "Cessez-le-feu".

Combien de morts, combien de disparus, combien de "gueules cassées" avait-il fallu pour en arriver à cette sonnerie qui marquait, pour quelques années seulement d'ailleurs et alors que cette guerre devait être "la der des der", le retour à la paix. Aucune ville, aucun village, aucun hameau ne furent épargnés par ce que tous les historiens s'accordent à qualifier d'"hécatombe".

Tel fut le cas de notre commune, qui comptait moins de quatre cent cinquante habitants au déclenchement du conflit et dont le Monument aux Morts porte le nom de dix-huit d'entre eux. Qui étaient-ils ? Dans quelles conditions ont-ils perdu la vie ?

Ce petit opuscule a une ambition et un objectif.

Il n'a d'autre ambition que de relater, très brièvement et autant que faire se peut, ces dix huit parcours de vie et de mort.

Très brièvement, à l'image de ce que fut l'existence de ces hommes, fauchée dans la force de l'âge voire au juste sortir de l'adolescence.

Autant que faire se peut, tant l'histoire de leur mort se fonde, pour la quasi-totalité d'entre eux, dans celle des régiments au sein desquels ils combattaient. A peine quelques-uns sont-ils nominativement cités dans les journaux de marche et d'opérations, les autres faisant partie de ce qui était couramment qualifié de "pertes".

Enfin, deux décès peuvent poser question quant à la reconnaissance de la mention "Mort pour la France". Mais qu'importe en fait ? Ces jeunes hommes avaient connu l'horreur des combats et souffert au même titre que tous leurs camarades.

Aux morts de la Première Guerre Mondiale doivent être naturellement associés les quatre victimes de la Seconde (Jean MARTIN, Gaston FORILLIERE, Robert DOULHIET et René BEAUVAIS) et celui de la Guerre d'Algérie (Marcel DUFOUR), la disponibilité actuelle des fonds documentaires ne permettant malheureusement pas de déterminer avec certitude les conditions de leur disparition.

Il a un objectif : que lorsque s'égrène l'Appel aux Morts à l'occasion de chaque commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre, une histoire et un destin soient associés à chacun de ceux dont le nom est gravé dans la pierre de notre Monument.



collection JARDY

Moulin de Louchez . 28 Nov. 1915

Joseph BACCOUNAUD

Joseph BACCOUNAUD naît le 16 février 1880 à Gout-Rossignol, localement écrite Goûts-Rossignol (Dordogne, canton de RIBERAC), de Nicolas et de Marguerite MARTIN.

Il demeure au "village de Fontenelle" sur la commune de Saint-Eugène à compter du 25 décembre 1910, part pour celle de Brie-Sous-Archiac le 19 janvier 1913 pour revenir à Saint-Eugène le 25 janvier 1914.

Le 15 novembre 1901, il est incorporé au 14ème régiment d'infanterie à Périgueux, et effectue ses obligations militaires jusqu'au 1er novembre 1904, date à laquelle il est versé dans l'armée de réserve. Il est transféré à ce titre au 108ème régiment d'infanterie le 15 avril 1914, et rappelé sous les drapeaux par décret du 1er août 1914.

Au mois de septembre 1915, le 108ème régiment d'infanterie est engagé dans la "campagne d'Artois".

Jusqu'au 25 septembre, les unités et notamment le 9ème bataillon dont Joseph BACCOUNAUD fait partie, effectuent des travaux d'aménagement des tranchées dans les secteurs de Souchez et Neuville Saint-Vaast (Pas-de-Calais).

Le 25 septembre est ordonnée une vaste opération offensive engageant 6 corps d'armée français ainsi que des troupes anglaises, qui se poursuit sur la journée suivante. L'attaque est déclenchée à 12 heures 25 sous une pluie battante qui dure toute la journée, rendant très pénible la progression en terrain libre et particulièrement difficiles les mouvements dans les boyaux remplis de boue. Les résultats obtenus sont très inégaux.

L'offensive est reprise le 26 septembre afin d'exploiter les premiers succès obtenus. Le village de Souchez est repris mais les conditions de progression sont extrêmement difficiles car les troupes allemandes ont transformé le terrain en marais quasi-infranchissable. Hormis la reprise de ce village, les résultats obtenus peuvent être considérés comme insignifiants au regard des pertes humaines.

Les conditions précises du décès du soldat Joseph BACCOUNAUD se fondent dans la "masse" de son régiment. Il est déclaré mort à l'ennemi le 27 septembre 1915 car son décès est constaté à cette date. Toutefois il est vraisemblablement intervenu lors de l'offensive qui s'est déroulée durant les deux jours précédents.

Ce décès est confirmé par jugement du tribunal civil de Jonzac du 27 septembre 1918.

Il est inhumé à la nécropole nationale La Targette, carré 2, rang 4, tombe 260 à NEUVILLE SAINT-VAAST (Pas-de-Calais).

Joseph BACCOUNAUD est inscrit au tableau spécial de la Médaille Militaire à titre posthume du 3 septembre 1922.

Il reçoit à titre posthume la Croix de Guerre avec étoile de bronze avec la citation "brave soldat tombé glorieusement pour la France le 27 septembre 1915 à Neuville Saint-Vaast".



Prisonniers bulgares dans les tranchées

Louis Eugène Constant BAUDIN

Louis Eugène BAUDIN est né le 20 août 1885 à Saint Mesmin-le-Vieux (Vendée), de Louis d'Eugénie BRILLOUET qui, durant la Grande Guerre, demeurent sur la commune de Saint-Eugène. Célibataire, il exerce la profession de cultivateur.

Son incorporation dans l'armée est ajournée en 1906 pour "faiblesse" (il est affecté d'une hernie), et son exemption est prononcée à titre définitif en 1907. Il est toutefois rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1er août 1914 et affecté au 6ème régiment d'infanterie, qu'il intègre en fait le 22 mai 1917. Maintenu sous les armes par la commission de réforme de Saintes, il rejoint le camp d'Hagetmau (Landes) le 12 septembre 1917. Il participe aux combats sur le front allemand. Il est transféré au 8ème régiment d'infanterie et rejoint à ce titre l'armée d'Orient le 25 janvier 1918, puis au 38ème régiment d'infanterie coloniale le 7 août 1918.

Au mois de septembre 1918, le 38ème régiment d'infanterie coloniale est engagé, au côté de troupes britanniques, serbes, grecques et italiennes, sur le front des Balkans qui oppose les forces alliées aux troupes bulgares, albanaises, yougoslaves et de l'empire Ottoman. Le régiment combat dans la région de Kupa (ou Koupa), en Nouvelle Grèce, village proche de la petite ville de Skra Di Legen, au Nord-Est de Thessalonique (Macédoine grecque). La région est très escarpée et rocailleuse, et donc peu propice à la réalisation de dispositifs de défense enterrés (boyaux ou tranchées).

Au côté des troupes grecques et serbes, il est plus particulièrement opposé aux forces bulgares.

Une grande offensive est prévue par les unités grecques et françaises pour le 15 septembre 1918. Toutefois, dans les jours qui précèdent, des violents tirs d'artillerie sont échangés entre les belligérants. C'est au cours de la journée du 9 septembre que le soldat BAUDIN est grièvement blessé par un éclat d'obus. Il décède le 11 septembre 1918 dans l'ambulance mobile numéro 16.

Il est provisoirement inhumé à proximité de son lieu de décès, puis ré-inhumé au cimetière nommé "Gument Gé Station" en Grèce.

Il n'aura donc pas connu l'offensive victorieuse du 15 septembre 1918, qui fut le théâtre de la dernière charge de l'histoire de la cavalerie française, et celui du premier armistice de la Grande Guerre, signé le soir même avec la Bulgarie.

Louis Eugène Constant BAUDIN est cité à l'ordre du régiment le 16 septembre 1918 avec la mention "bon soldat, mortellement blessé à son poste le 9 septembre 1918 au cours d'un bombardement ennemi".

La Croix de Guerre avec étoile de bronze ainsi que la Médaille Militaire lui sont décernées à titre posthume.



Soldats du 49ème régiment d'infanterie

Alfred Raymond Gabriel BEZIAUD

Alfred Raymond Gabriel BEZIAUD naît le 31 juillet 1897 à Saint Palais du Né, de Gabriel et de Clémentine ROUSSEAU, métayers, demeurant au village du Rouil sur cette même commune.

La famille vient s'installer quelques années plus tard sur la commune de Saint-Eugène, au lieu-dit Roussenard. Célibataire, Alfred exerce la profession de cultivateur.

Le 8 janvier 1916, Alfred BEZIAUD est incorporé au 49ème régiment d'infanterie cantonné au camp de Souges, près de Bordeaux.

Au moment de son incorporation, le 49ème régiment d'infanterie est engagé dans les combats de la Marne, de Verdun et de la Somme.

A partir du mois d'avril 1916, le régiment combat sur le secteur de Verdun, sur une ligne reliant Fleury à l'étang de Vaux. Les soldats, terrés dans les tranchées, subissent quotidiennement de très violents bombardements. Les attaques et contre-attaques se succèdent, les morts jonchent le sol et quelques isolés seulement peuvent regagner leurs points de départ. Tel est l'environnement dans lequel le soldat BEZIAUD participe aux opérations.

C'est toutefois au cours d'une permission agricole qu'il décède au domicile de sa famille le 29 juillet 1916 des suites d'une maladie infectieuse.

Cette affection est déclarée "non imputable au service" et il est déclaré "non Mort pour la France" par le Ministère des Armées.

La mention "Mort pour la France" est toutefois inscrite sur l'acte de décès numéro 6 établi le 29 juillet 1916 par la municipalité de Saint-Eugène.



Camille BEZIAUD

Camille BEZIAUD naît le 16 novembre 1873 à Archiac, de Firmin et de Clémence TISSANDIE.

Il est marié à Marie Eugénie RIDEAU et exerce la profession de scieur de long.

Le 7 décembre 1911 il s'installe à Saint-Eugène, au village de Chez Gatineau, dans un logement appartenant à une famille RAGOT.

Le 15 novembre 1894, il est incorporé au 57ème régiment d'infanterie en garnison à La Rochelle. Il est libéré des obligations militaires le 1er août 1896 avec la distinction de soldat de première classe. Il est versé dans la réserve de l'armée d'active le 1er novembre 1897, au sein du 6ème régiment d'infanterie basé à Saintes.

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, il est rappelé sous les drapeaux et affecté au 137ème régiment d'infanterie territoriale, puis renvoyé dans ses foyers le 31 août 1914 après un mois de service de garde des voies de communications.

Il est convoqué à nouveau le 25 novembre 1914, puis versé au 118ème régiment d'infanterie territoriale le 20 décembre 1914.

Durant les mois de septembre et octobre 1915, le 118ème régiment territorial d'infanterie est engagé dans la "bataille de la Champagne". Le soldat BEZIAUD fait partie de la 5ème compagnie du 2ème bataillon, qui combat dans le secteur du bois de la "brosse à dents" près du village de La Pompelle (Marne). Les belligérants se font face dans leurs tranchées et lancent régulièrement des assauts sous un bombardement incessant de gaz asphyxiants. La journée du 7 octobre s'avère particulièrement meurtrière et "les pertes sont terribles", comme en témoigne le journal de marche et d'opérations du régiment.

Le 20 octobre vers 15 heures 45, l'ennemi déclenche une violente canonnade et un envoi de gaz asphyxiants (chlorés). Le journal de marche du régiment mentionne que "la journée à été très dure. Les morts et évacués par intoxication par gaz chlorés ont été en nombre considérable...".

Camille BEZIAUD fait partie de la longue liste de ces victimes.

Il est inhumé à la nécropole nationale de Sillery (Marne) dans la tombe numéro 1629.



Désir BRILLET

Désir BRILLET naît le 15 décembre 1872 à Saint-Eugène, de Jean et de Justine FANTON.

Il est marié à Marie Lucie BOUCQ, demeure à Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 14 novembre 1893, il est incorporé au 49^{ème} régiment d'infanterie en garnison à Bayonne. Fils aîné d'un septuagénaire, il est renvoyé en congé dans ses foyers le 16 septembre 1894 et versé dans la réserve de l'armée d'active le 1er novembre 1896. Il est affecté au 6^{ème} régiment d'infanterie de Saintes. Il est réformé temporaire par décision du 13 mars 1900 du fait d'une affection de peau, puis réintégré à l'effectif le 12 février 1901.

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, il est rappelé sous les drapeaux et affecté au 137^{ème} régiment d'infanterie territoriale comme conducteur d'animaux. Arrivé au corps le 9 octobre 1914, il est ensuite dirigé sur le 5^{ème} régiment du Génie.

Le 5^{ème} régiment du Génie participe à toutes les grandes opérations de la guerre.

Sa mission principale réside dans la construction et le maintien en condition des voies ferrées pour la préparation des offensives et l'alimentation des champs de bataille, l'acheminement des vivres, des munitions et des armes à Verdun, l'extension du réseau en vue du déplacement de l'artillerie lourde dans la Somme et la réalisation de nouvelles lignes en vue de l'offensive dans l'Aisne au cours de l'été 1917.

Aucun journal de marche des compagnies qui composent le régiment (32 compagnies "normales" et 28 compagnies "B" sont réparties sur l'ensemble du front ainsi qu'à l'arrière) ne relate les conditions du décès du soldat BRILLET.

Il est toutefois établi qu'il est grièvement blessé à Braine (Aisne) et transporté à l'hôpital d'évacuation numéro 32 à Mont-Notre-Dame (Aisne), où il meurt le 19 juin 1917.

Il est inhumé à la Nécropole Nationale de Braine dans la tombe numéro 202.



Albert BRUNEAUD

Albert BRUNEAUD naît le 20 juin 1888 à Jarnac-Champagne (17), de Alfred et de Clémence FANTON.

Le 17 mars 1912 il épouse Elodie Marguerite BODARD en la mairie de Salles-d'Angles (Charente).

Au moment de son départ pour la guerre, il est domicilié à Angoulême, et exerce la profession de charpentier.

Le 9 octobre 1909, il est incorporé en tant que sapeur-mineur au 2ème régiment de Génie basé à Montpellier. D'octobre 1909 à juillet 1910, il participe aux opérations militaires dans la région de Casablanca (Maroc) alors en guerre. Le 1er octobre 1911, à l'issue de son service militaire, il est versé dans la réserve de l'armée d'active et se retire à Salles-d'Angles. Il est affecté en tant que réserviste au 4ème régiment de Génie le 10 janvier 1917.

Il est rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1er août 1914 et rejoint son régiment d'affectation le trois jours plus tard, au sein de la 13ème compagnie du 8ème bataillon.

Après la victoire de la Marne, le 4ème régiment de Génie est engagé dans les opérations de stabilisation du front, l'ennemi cherchant à gagner de vitesse les troupes françaises pour les couper de la Belgique et du Nord de la France : c'est la "course à la mer". Les fronts restent à peu près immobiles et le combat s'installe dans les tranchées. Chaque jour, on cherche à se terrer davantage pour échapper aux engins meurtriers, dont la puissance va toujours en augmentant, on se dissimule, on se camoufle de plus en plus pour tromper l'ennemi et déjouer ses manœuvres d'observation.

Au mois d'avril 1915, la compagnie du sapeur BRUNEAUD procède à des opérations de déminage dans le secteur de Cambrin (Pas-de-Calais). Le 16 avril, ainsi que le relate le journal de marche de la compagnie, il est employé au déblayage d'une galerie de mines détruite par les troupes allemandes et c'est au cours de cette opération qu'il trouve la mort.

Le 31 décembre 1915, il est cité à l'ordre de la Division avec la citation : "très brave, très dévoué. Travaillant dans une galerie de mines qu'il s'avait menacée lorsqu'il a été tué par l'explosion d'un fourneau ennemi".

Il est inhumé au cimetière militaire "Cambrin Military Cemetery" à Cambrin, sa tombe portant le numéro 1.

Le 16 juin 1915, un secours de 150 francs est payé par l'Etat à sa veuve Elodie Marguerite BODARD.

La Croix de Guerre avec étoile de bronze ainsi que la Médaille Militaire lui sont décernées à titre posthume.



Eugène DEMORTIER

Eugène DEMORTIER naît le 21 février 1882 à Criteuil-la-Magdeleine (Charente), de Jean et de Marie Seconde CETAUD.

Il épouse Isabelle DROUIN le 15 octobre à Saint-Fort sur le Né, demeure à Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 14 septembre 1903, il est incorporé au 107^{ème} régiment d'infanterie en garnison à Saintes. Il est libéré des obligations militaires le 18 septembre 1904 et versé dans la disponibilité de l'armée d'active.

Par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, il est rappelé sous les drapeaux et affecté au 107^{ème} régiment d'infanterie, devenant par la suite le 307^{ème} régiment d'infanterie. Il sert au sein de la 18^{ème} compagnie.

Le 307^{ème} régiment d'infanterie est engagé, à partir de 1914, dans la région de la Somme. A partir de ce moment commence une longue période de stationnement qui ne se termine qu'en septembre 1916 lors de l'offensive de la Somme. Le régiment n'a pas à subir de grands combats pendant ce laps de temps mais les soldats souffrent d'épuisement, les unités subissant de sérieuses pertes. Les intempéries, les corvées et travaux pénibles, les bombardements fréquents et meurtriers ainsi que les escarmouches de patrouilles ou les "coups de main" caractérisent cette lutte d'usure qui cause des pertes humaines quotidiennes.

A partir de la fin du mois d'avril 1916, le régiment occupe le secteur du Quesnoy en Santerre (Somme) et plus particulièrement les points dits "de la Râperie, du Labyrinthe et de la Cambuse" et s'emploie au creusement des tranchées, des abris-cavernes et des abris pour guetteurs.

C'est au cours de la journée du 6 mai 1916, comme en atteste le journal de marche du régiment, que le soldat DEMORTIER trouve la mort, vraisemblablement victime d'un engin d'artillerie, en compagnie de ses camarades FEVRIER, TOUZAIN et LOUETTE.

Il est inhumé à la Nécropole Nationale de Mondidier (Somme) dans la tombe numéro 2110.



DULON Roger

22ans - Capor. 52^e Inf. Colon.

Mort S^{te} de Bles. l'hop. COULOMMIERS

le 14 Juin 1918

Roger DULONG

Roger DULONG naît le 3 mars 1896 à Saint-Eugène (lieu-dit Le Maine au Bois) de Frédéric et de Léonie POITOU, cultivateurs.

Célibataire, il est domicilié à Saint Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 9 avril 1915 il est incorporé au 3ème régiment d'infanterie coloniale, puis est transféré le 24 octobre 1916 au 52ème régiment d'infanterie coloniale, 3ème compagnie de mitrailleuses. Il est nommé caporal le 1er août 2016.

Le 52ème régiment d'infanterie coloniale est engagé dans toutes les grandes opérations de la guerre. Entre les mois de mai et juillet 1918 il participe aux grandes opérations d'offensive de la Marne.

Au mois de juin 1918, le régiment est cantonné dans les secteurs de Château-Thierry et de Montcourt, et défend la tristement célèbre "côte 204" , située en secteur boisé et dominant les environs de cette localité.

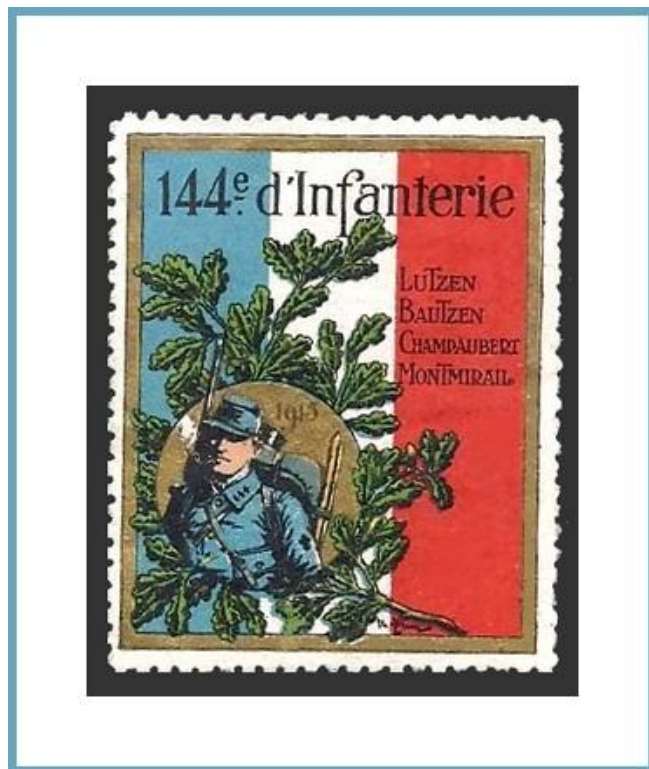
Le journal de marche du régiment note : "à l'aube du 9 juin, violent tir de barrage ennemi sur la partie Sud du bois et la vallée de Montcourt". Les pertes du régiment sur cette journée sont de 9 tués et 33 blessés.

Pour la journée du 10 juin, ce journal note que "à 3 heures 45 de grosses forces ennemies attaquent notre droite depuis les pentes du bois de Courteau jusqu'à la côte 204, en plusieurs vagues d'assaut. Certains de leurs éléments abordent nos troupes en criant "Franzous, good night !" Les pertes du régiment sont de 21 tués, 92 blessés et 4 disparus.

C'est au cours de la journée du 9 juin que le soldat DULONG est grièvement blessé au thorax par un éclat d'obus.

Il est évacué sur l'hôpital mixte de Coulommiers (Seine-et-Marne) où il décède le 14 juin 1918.

Il est décoré, à titre posthume et postérieurement au conflit, de la Croix de Guerre avec étoile de bronze et de la Médaille Militaire.



Gabriel FANTON

Gabriel FANTON naît le 28 juillet 1881 à Saint-Eugène de Jean et de Rose DENIS, cultivateurs.

il est domicilié à Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur. Le 19 septembre 1906, il épouse Elina GAGNER en la mairie de Julliac-le-Coq (Charente).

Le 15 novembre 1902 il est incorporé au 63ème régiment d'infanterie et nommé sapeur le 11 octobre 1903. Il est placé en disponibilité de l'armée d'active le 23 septembre 1905 et affecté au 144ème régiment d'infanterie basé à Saintes le 15 avril 1914.

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, Gabriel FANTON est rappelé à l'activité. Il rejoint son régiment d'affectation le 12 août 1914.

Dès le début du mois d'août 1914, le régiment est envoyé en première ligne sur le front de l'Aisne et combat dans la région de Craonne et de la Ville-au-Bois. Le 6 septembre débute la première bataille de la Marne.

Les 15 et 16 septembre, sous une pluie d'obus, un violent combat est livré au bois de la Ville-au-Bois pour rejeter l'ennemi qui vient de s'en emparer. Une vigoureuse contre-attaque à la baïonnette rejette les Allemands loin des lisières, mais le succès ne peut être exploité devant les tirs nourris de mitrailleuses et d'artillerie qui paralysent les mouvements et causent de lourdes pertes aux troupes Françaises.

Pour la journée du 16 septembre, le journal de marche du régiment relate : "à 2 heures, le régiment reçoit l'ordre de relever le 18ème dans les tranchées formant tête de pont au Nord-Est de Pontavent, face à la Pêcherie et à la Bille-au-Bois. Pertes : 16 tués, 98 blessés, 41 disparus".

Le soldat FANTON est, au même titre que ses camarades, porté "disparu" à Craonne le 16 septembre 1914. Il sera officiellement déclaré décédé par jugement du tribunal civil de Jonzac du 25 mai 1920.

Un secours de 150 francs est attribué à sa veuve.

La Croix de Guerre avec étoile de bronze ainsi que la Médaille Militaire lui sont, postérieurement à la fin du conflit, décernées à titre posthume.



GUÉRIN Ernest
27 ans - Soldat 44^e Artill.
Mort à l'hôp. d'AMIENS
le 15 Févr. 1917



Ernest Louis Emile GUERIN

Ernest Louis Emile GUERIN naît le 4 juin 1890 à Réaumur (Vendée) de Louis et de Artémise Julie BAUDIN, ouvriers agricoles (appelés à l'époque "domestiques"). Célibataire, il est domicilié à Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 2 octobre 1911 il est incorporé au 5ème régiment de cuirassiers, basé à Paris. Il est nommé trompette le 1er octobre 1913. Ses obligations militaires accomplies, il est renvoyé dans ses foyers le 8 novembre 1913.

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, Ernest GUERIN est rappelé à l'activité et affecté le 3 août 1914 au 18ème régiment du train des équipages basé à Bordeaux. Le 24 juillet 1916 il est muté au 1er régiment d'artillerie de campagne, puis à la 53ème batterie du 44ème régiment d'artillerie de campagne le 29 août 1916.

Le 44ème régiment d'artillerie de campagne est engagé, dès le début de la guerre, sur les fronts de la Somme et de l'Aisne, en soutien des troupes d'infanterie.

Le 1er février 1915, le régiment embarque en gare de Meaux pour rejoindre la région de Verdun. Il occupe plus particulièrement le secteur des Eparges mais les batteries qui le composent sont employées sur divers théâtres des opérations. La batterie du soldat GUERIN est cantonnée à Villers-Agron (Marne).

Malgré les difficultés particulières du terrain, l'artillerie prend part à de nombreux coups de main sur les positions ennemies. Les soldats sont obligés à une vigilance extrême en raison de la "guerre des mines", qui sont posées en grand nombre entre les tranchées.

De plus, les conditions hivernales de la région (pluie, boue..) sont largement propices au développement de graves maladies qui touchent les soldats en grand nombre.

C'est ainsi que le soldat Ernest GUERIN contracte la fièvre typhoïde.

Il est évacué sur l'hôpital temporaire numéro 10 à Amiens (Somme) où il décède le 15 février 1917.



Détachement du 206ème régiment d'infanterie

Henri André Florentin GUIGNARD

Henri André Florentin GUIGNARD naît le 18 septembre 1885 à La Chapelle Saint Etienne (Deux-Sèvres) de Florentin et de Mélanie Augustine CLAVEAU, cultivateurs. Le 19 avril 1909, il épouse Marie-Louise Joséphine AIRAUD en la mairie de Jarnac-Champagne. Il demeure à Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 8 octobre 1906 il est incorporé au 6ème régiment d'infanterie cantonné à Saintes. Ses obligations militaires accomplies, il est renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1908 et placé en disponibilité de l'armée d'active.

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, Henri GUIGNARD est rappelé à l'activité et affecté le 4 août 1914 au 6ème régiment d'infanterie le 4 août 1914 puis au 206ème régiment d'infanterie le 10 août 1914.

Dès le début de la guerre, le 206ème régiment d'infanterie est engagé dans les combats sur la Meuse.

Le 25 août, le régiment se met en route pour Verdun et s'installe à la lisière du Bois-de-Vaux Chapitre (Meuse), au lieu-dit la Haie Renard. Le 2 septembre, deux bataillons du régiment attaquent la première ligne ennemie pour appuyer une offensive du 234ème régiment d'infanterie au cours de laquelle ce régiment enlève l'ouvrage de Minster et la tranchée de Munich en avant de la Chapelle Sainte-Fine.

C'est au cours de cette attaque que le soldat GUIGNARD trouve la mort, dans des conditions en réalité mal définies.

En effet, le journal de marche du régiment mentionne, à la date du 2 septembre : "entre 12 heures et 17 heures, le bataillon de première ligne est encadré par une attaque de notre part, attaque précédée d'un violent bombardement des lignes ennemies - nommé parmi les blessés : GUIGNARD Henri André".

Or, le livret matricule du soldat GUIGNARD le mentionne "disparu à la Haie Renard, bois de Vaux Chapitre".

Son décès est légalisé par jugement du tribunal civil de Jonzac en date du 1er juin 1920.



Vise Paris n° 761

Cliché Section Photographique de l'Armée. — Copyright

GUERRE 1914-1916. — Bataille de Champagne (25-30 septembre 1915).

Tranchée allemande conquise au Bois-Bricot. — German trench conquered at the Trou-Bricot — LL.

Jean Baptiste Joseph JOTTREAU

Jean Baptiste Joseph JOTTREAU naît le 6 octobre 1878 à Cerizay (Deux-Sèvres), de Jean Baptiste et de Marie BARREAU, exerçant la profession d'ouvriers agricoles ("journaliers").

Le 25 septembre 1901 il s'installe avec sa famille à Touzac, commune de Chateaufort (Charente). Le 24 avril 1909, à Saint Bonnet (Charente), il épouse Marie-Louis VERGNAULT.

Au moment de son décès, Jean Baptiste JOTTREAU demeure sur la commune de Saint-Eugène.

Jusqu'en 1901 il est ajourné d'incorporation pour taille insuffisante. Le 10 novembre 1914 il est classé "service armé" par la commission spéciale de réforme de Saintes, et affecté au 72ème régiment territorial d'infanterie le 8 janvier 1915. Il est muté au 155ème régiment d'infanterie, déjà engagé dans la guerre, puis au 44ème régiment d'infanterie à Lons le Saulnier le 8 octobre 1915 (affectation effectuée au front).

Le 44ème régiment d'infanterie est engagé dans la bataille de la Somme. Au mois de décembre 1915, une grande offensive "sur tous les fronts" est décidée par l'état-major, commandé par le général Joffre, pour le milieu de l'année 1916. Du 25 au 30 juin la préparation d'artillerie est particulièrement intense. L'attaque est conduite dans les trois premiers jours de juillet. Les troupes allemandes, un temps surprises, se ressaisissent rapidement, se retirent de la Meuse et reconstituent leur ligne de défense. La guerre des tranchées va commencer.

Le 9 août 1916, le régiment combat dans le secteur de Curlu (Somme). A 17 heures 30, les troupes françaises montent à l'assaut des tranchées ennemies. Les combats ont lieu "à la grenade" mais l'opération échoue par manque de soutien.

Le soldat JOTTREAU s'est porté volontaire pour effectuer le ravitaillement en munitions de ses camarades. C'est alors qu'il se trouve au lieu-dit "Chapeau de Gendarme", zone battue par l'artillerie et les tirs adverses, qu'il trouve la mort.

Jean Baptiste JOTTREAU est cité à l'ordre du régiment avec la mention "a été tué le 9 août 1916 au cours d'une corvée de ravitaillement qu'il accomplissait de plein gré dans une zone battue par l'artillerie ennemie".

Il est inhumé à la nécropole nationale de Rancourt (Somme) dans la tombe numéro 1111.



Eugène Amédée dit "Marcel" LERVOIRE

Eugène Amédée, dit "Marcel" LERVOIRE naît le 14 novembre 1888 à Berneuil (Charente) de Aubin Eugène et de Marie DOUTREAU, tous deux cultivateurs.

Le 14 septembre 1911, il s'installe sur la commune de Saint -ugène, au lieu-dit Chez Perrodeau. Il exerce la profession de cultivateur.

Le 8 avril 1912, il épouse Eugénie GABORIAUD en la mairie de Passirac (Charente).

Le 8 octobre 1909 il est incorporé au 125ème régiment d'infanterie cantonné à Poitiers. Ses obligations militaires accomplies, il est renvoyé dans ses foyers le 23 septembre 1911 et placé en disponibilité de l'armée d'active.

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, Eugène LERVOIRE est rappelé à l'activité et affecté le 3 août 1914 au 125ème régiment d'infanterie.

Dès le début du conflit, le 125ème régiment d'infanterie est engagé sur le front occidental, en Belgique, dans la "première bataille d'Ypres". Face à des troupes allemandes très supérieures en nombre et appuyées par une importante artillerie lourde, les combattants belges, anglais et français creusent des tranchées dans lesquelles ils s'enterrent. Toutefois le terrain est rendu particulièrement difficile car l'eau envahit les boyaux, les autorités belges ayant fait ouvrir les vannes des polders. Les attaques meurtrières sur les positions adverses sont incessantes de part et d'autre et l'emploi du "gaz moutarde" (Ypérite) par les troupes allemandes est quasi-quotidien.

Elles se poursuivent au mois de décembre, jusqu'à la célèbre "trêve de Noël" et son match de football improvisé dans le no man's land.

Pour la période de la mi-décembre 1914, le journal de marche du régiment relate : "amélioration de l'organisation défensive sur tout le front du régiment. Travaux rendus très difficiles par le mauvais temps et l'eau qui remplit les tranchées".

Toutefois, la relation des événements du régiment sur ce journal s'interrompt entre le 21 décembre 1914 et le 5 janvier 1915, "comme si rien ne s'était passé".

C'est pourtant dans le courant de la journée du 24 décembre 1914 que le soldat Eugène LERVOIRE trouve la mort à proximité de la ville de Zonnebeke (Belgique), probablement victime du feu et des gaz ennemis, à quelques heures seulement de l'interruption inattendue et très momentanée des hostilités à l'occasion de la fête de la Nativité.

966 GUERRE DE 1914. — Conflit Européen. — En Belgique. — Ypres
Une tranchée sur le front — Aller à good night in the tranches LL.



Reproduction in 1904

Jean Ernest LERVOIRE

Jean Ernest LERVOIRE naît le 25 novembre 1890 à Saint-Fort sur le Né (Charente), de Aubin Eugène et de Marie DOUTEAU.

Célibataire, il est domicilié avant son départ pour la guerre à Brie-sous-Archiac, et exerce la profession de cultivateur.

Le 2 avril 1911, il est incorporé à la 2ème compagnie de cavaliers de remonte basée à Fontenay le Comte (Vendée). A sa demande, il est classé dans le "service armé" le 7 octobre 1912.

Rengagé pour deux ans le 15 novembre 1912 pour prise d'effet le 1er octobre 1913, il est versé au 6ème groupe de cavalerie de remonte le 1er juillet 1914. Le 1er janvier 1915, il est affecté au 125ème régiment d'infanterie.

Entre les mois d'octobre 1914 et mars 1916, le 125ème régiment d'infanterie est engagé dans les batailles des Flandres et de l'Artois, sur la frontière franco-belge. Au mois de janvier 1915 il combat dans le secteur de Zonnebeke (Belgique). Les soldats sont réfugiés dans les tranchées dans des conditions rendues particulièrement difficiles par les chutes de pluie qui provoquent l'effondrement des parois, ainsi que les bombardements et les tirs d'enfilade de l'ennemi.

Le 26 janvier 1915, le régiment "monte en ligne" pour relever le 90ème régiment d'infanterie. Le journal de marche du régiment mentionne, à la date du 27 janvier 1915 : " le régiment éprouve des pertes anormales par suite du mauvais état des tranchées, conséquence des dernières pluies".

C'est au cours de la journée du 27 janvier 1915 que décède, parmi les "pertes anormales", le soldat Jean Ernest LERVOIRE.

LA GRANDE GUERRE

10-22



COMMENT FUT DÉFENDU LE GRAND COURONNÉ DE NANCY

Un bataillon d'infanterie française, appuyé de 2 batteries d'artillerie, résiste héroïquement à 4 régiments bavarois

Le matin du 4 septembre 1914 les troupes allemandes se sont avancées dans le fort de France. Un simple bataillon d'infanterie française, sous l'habile conduite du commandant MONTHERY, et appuyé de deux batteries d'artillerie, s'est tenu dans le village de Grand-Couronné. Vers le soir les troupes allemandes débouchent sur le fort, mais elles ont fait d'abord une erreur : les batteries de MONTHERY ont toujours été là et elles ont tiré sur elles. Les troupes allemandes ont été obligées de se retirer, mais il est resté un bataillon d'infanterie française, appuyé de deux batteries d'artillerie, qui ont résisté héroïquement à quatre régiments bavarois.

et d'ailleurs qu'il ne se rendent que par un ordre écrit. La maison où se trouvait le commandant s'est incendiée, les obus et les boules à terre, blessés légèrement, il a pu se retirer, il a pu se rendre, mais il est resté à Nancy pour assurer la retraite... Retraite de quelques heures.

Le 7 au soir, deux compagnies françaises, appartenant au bataillon MONTHERY et l'ennemi s'avançant se rendit sans plus revenir.

1914-15. QUINZAIN, PARIS

Camille LESPORT

Camille LESPORT naît le 15 juin 1883 Saint Eugène de Eugène et de Victorine DUCLOS, demeurant au lieu-dit Crosen, tous deux agriculteurs.

Le 12 juillet 1902 en mairie de Saint-Eugène, il épouse Marie Eglantine POITEVIN.

Il demeure sur la commune de Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 14 septembre 1904 il est incorporé au 107ème régiment d'infanterie, basé à Angoulême. Le 19 septembre 1906 il est renvoyé dans la disponibilité de l'armée d'active "à titre de soutien de famille".

Par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, Camille LESPORT est rappelé à l'activité et affecté le 3 août 1914 au 6ème régiment d'infanterie, qui entre en campagne le 10 août suivant.

Dès son entrée en campagne, le régiment est engagé dans la bataille du "Grand Couronné" (série de hauteurs formant une demi-circonférence entre Loisy, sur la Moselle et Dombasle, sur la Meurthe, entourant la ville de Nancy).

Les attaques sont incessantes de part et d'autre, et se déroulent sous des bombardements d'une rare violence. Le 7 septembre, l'ordre arrive d'explorer la forêt de Champenoux et de prendre la ferme de la Fourasse. L'attaque, non préparée, est arrêtée par les troupes allemandes qui contre-attaquent immédiatement, contraignant les troupes françaises à battre en retraite sur les lisières de la forêt de Saint Paul. Malgré la résistance des 206ème et 212ème régiments d'infanterie, la forêt de Champenoux est perdue.

C'est au cours de cette opération que le soldat LESPORT est porté disparu.

Le 11 juillet 1916, un secours de 150 francs est accordé à la veuve de Camille LESPORT.

Son corps est retrouvé après la fin de la guerre. Son décès est établi le 14 novembre 1919 d'après un avis de transfert du corps du 20 septembre 1919. Ce décès est officiellement prononcé à la date du 7 septembre 1914 par jugement du tribunal civil de Jonzac en date du 23 février 1921.

Camille LESPORT est inhumé à la Nécropole Nationale de Champenoux (Meurthe et Moselle), sa tombe portant le numéro 488.

La Grande Guerre 1914. — BATAILLE DE LA MARNE
Infanterie dans les tranchées.

J. M. T. Paris



Théodule MONNEREAU

Théodule MONNEREAU naît 1er avril 1893 à Saint Eugène de Ernest, terrassier, et de Juliette BOSQUETTE, cultivatrice, tous deux demeurant au lieu-dit La Champagne à Saint Eugène.

Célibataire, il demeure à Saint Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Faisant partie de la classe 1913, il est ajourné par le conseil de révision pour "faiblesse", mais classé dans la première partie de la liste pour l'année 1914. Le 16 décembre 1914, il est incorporé au 144ème régiment d'infanterie. Il rejoint immédiatement son corps, engagé dans le conflit.

Le 144ème régiment d'infanterie, débarqué dès la fin du mois d'août 1914 à Sains du Nord, gagne la ville de Thirimont et doit empêcher toute incursion de l'ennemi sur la rive droite de la Sambre. Après de sanglants combats, les mouvements de retraite conduisent le régiment sur les bords de la Marne, notamment sur les secteurs de Vendresse et de Troyon.

Les troupes s'enterrent dans les tranchées mais mènent, de part et d'autre, des coups de main appuyés par l'artillerie, qui finissent fréquemment au corps à corps.

Le journal de marche du régiment relate que, sur les secteurs de Monfaucon et Cerny en Laonais (Aisne) : "le 16 janvier, vive fusillade à la gauche du 123ème, que les allemands attaquent après avoir fait sauter à la mine un élément de tranchée; ils sont repoussés. Accès et défenses endommagées par les pluies et le bombardement".

Les conditions du décès du soldat MONNEREAU ne peuvent être déterminées avec certitude. En effet, le journal de marche du régiment ne mentionne que le nombre de tués et blessés par journée, et non leur identité.

Or, son livret matricule fait mention de son décès "par maladie" (broncho-pneumonie), le 29 janvier 1915, à l'hôpital de l'Ecole Normale de Caudéran (Gironde), sans que soient précisées les circonstances dans lesquelles ce militaire a contracté cette affection, néanmoins très vraisemblablement liée aux conditions d'existence dans les tranchées.

Il est déclaré "Mort pour la France" par acte de décès du 29 janvier 1915 de la commune de Caudéran.



NIVET Jean
20ans Soldat 107^e Infanterie
Morta ARGICOURT
le 6 Juill. 1916



Jean Etienne NIVET

Jean Etienne NIVET naît le 7 mai 1896 à Jonzac de Henry Etienne, ferblantier, et de Catherine LAVERGNE, tailleuse, demeurant rue de la Corderie à Jonzac. Célibataire, il est domicilié à Saint-Eugène , et exerce la profession de chaudronnier.

Le 9 avril 1915 il est incorporé au 138ème régiment d'infanterie, puis est transféré le 30 novembre 1915 au 107ème régiment d'infanterie (9ème bataillon, 35ème compagnie).

Dès le début du conflit, le 107ème régiment d'infanterie est engagé dans la bataille de la Marne, puis en Artois et sur la Somme. En 1916, il combat à Verdun où il est en charge de la défense de la côte du Poivre, puis du renfort des unités engagées au fort de Douaumont. Le séjour à Verdun se termine par un bombardement formidable, où la poussière et la fumée ne permettent de voir qu'à quelques mètres. Le régiment tient ses positions sur les secteurs de Comères-et-Hautvilliers et Villers-Bretonneux.

Les hommes se terrent dans les tranchées, d'où ils ne sortent que pour mener des coups de main sur les positions ennemies. Le journal de marche du régiment décrit des "conditions sur un terrain transformé en enfer".

Au même titre que les bombes et la mitraille, l'épuisement, la malnutrition et les conditions de cantonnement causent de très nombreux cas de maladie parmi les soldats. Le journal de marche du régiment note, pour chaque journée, l'évacuation de plusieurs hommes sur les infirmeries de campagne et hôpitaux militaires.

Tel est le cas du soldat NIVET, qui est évacué pour maladie le 20 mai 1916 et transféré à l'hôpital temporaire numéro 104 à Angicourt (Oise), où il décède le 6 juillet 1916.



Fernand Raymond Alfred SYLVAIN

Fernand Raymond Alfred SYLVAIN naît 6 avril 1892 à Saint-Eugène, de Pierre et de Célestine PAULAIS, cultivateurs demeurant sur la commune.

Le 14 septembre 1912 il épouse Mélanie PARAGE en la mairie de Pérignac. Il demeure sur la commune de Saint-Eugène et exerce la profession de cultivateur.

Le 3 mai 1910, il s'engage dans l'armée pour trois années. Il est affecté au 57ème régiment d'infanterie, en garnison à Rochefort. Il est classé dans le service auxiliaire pour "faiblesse" le 20 octobre 1910, puis versé dans la réserve de l'armée d'active le 3 mai 1912.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1er août 1914, il est affecté au régiment d'infanterie de Saintes en tant qu'infirmier militaire. S'ensuivent, au gré des nécessités liées à la perte des personnels du fait de guerre, plusieurs changements d'affectation, la dernière étant celle du 251ème régiment d'infanterie le 5 mai 2017.

Le 251ème régiment d'infanterie est engagé dans les combats dès le début de la guerre sur la Sambre, la Marne, Verdun. En 1917 les unités qui le composent, après avoir combattu sur la Somme, en Alsace et en Champagne, rejoignent l'Aisne pour participer à l'attaque générale, particulièrement celle du plateau de Veauclerc, situé à l'extrémité méridionale du "Chemin des Dames".

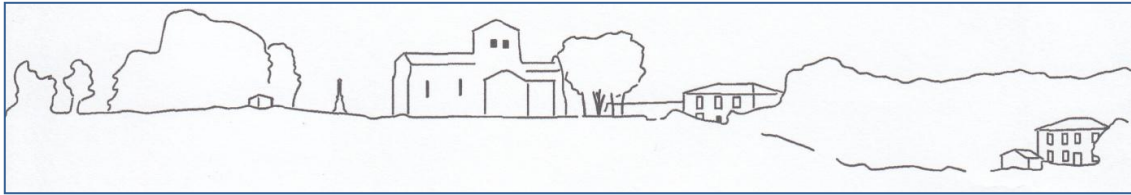
Cette attaque est lancée le 5 mai et se poursuit sur plusieurs jours, sous les feux de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies qui causent de très lourdes pertes. Elle se solde par un sanglant échec.

A la date du 18 mai, le journal de marche du régiment précise que : "les unités quittent Guyencourt pour se rendre au quartier de la Miette - Pertes pour la journée : 4 tués et 11 blessés".

Bien que le journal de marche de l'unité ne cite aucun nom de victime, le soldat SYLVAIN fait selon toute vraisemblance partie de ces "pertes" et trouve la mort au boyau Hudier, quartier de la Miette, sur la commune de Juvincourt-Damary (Pas-de-Calais), le 18 mai 1917.

Il est inhumé à la Nécropole Nationale de Pontavert (Aisne), sa tombe portant le numéro 2534.

La commune de SAINT-EUGENE à ses enfants Morts pour la France



ANNEXES

Baccinaud

Nom : Baccinaud
 Prénoms : Joseph Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1099
 Classe de mobilisation : 1900

ÉTAT CIVIL.
 Né le 07 février 1881 à Gauts Rodiquol, canton de Vertellac, département de la Dordogne, résidant à Gauts Rodiquol, canton de Vertellac, département de la Dordogne, profession de boulangier (fait cuire), fils de Nicolas et de Marquerite Margue, domiciliés à Gauts Rodiquol, canton de Vertellac, département de la Dordogne.
 N° 57 de tirage dans le canton de Vertellac

SIGNALEMENT.
 Cheveux et, sourcils chat fous
 yeux verts, front concave
 nez fort, bouche moyenne
 menton ronde, visage ovale
 Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Bon soldat
 Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

Degré d'instruction : { générale (1). 3
 militaire (2).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'armes, etc.)
 Incorporé au 44^e Régiment d'Infanterie à compter du 15 novembre 1900 Arrivé au Corps et soldat de 2^e Classe le 15 novembre 1900 N° 3388
 Couragé en congé le 18 septembre 1900 en attendant son passage dans le sien. Certificat de bonne conduite accordé
 Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1900

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. 44^e Rég' d'Infanterie
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 1^{er} Rég' d'Infanterie de Bergerac Decede
 Dans l'armée territoriale ou dans la réserve.

Passé au 108^e Rég't d'Inf. le 15 Avril 1914.
 RAPPELÉ à l'activité par décret du 1^{er} août 1914 (108^e Rég't d'Inf.)
 Mobilisation générale - Arrivé au Corps le 11 août 1914
Decede antérieurement au 27 septembre 1915 (deci combat) à Heupille (1^{er} Maast - Calais) (M. m.)
 Campagne contre l'Allemagne du 27 sept. 1914 au 21 août 1915
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' 50^e Rég' d'Inf du 21 août au 1^{er} sept. 1917
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' 50^e Rég' d'Infanterie du 8 au 24 MARS 1911
 Passé dans l'armée territoriale le

LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES PAR SETE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.
23 mai 1905	Chaussegny	Tulle	R
27 janvier 1907	La Rochelle	Arsac	R
5 juin 09	Castelnau	Angoulême	R
18 décembre 1910	St Genès	Angoulême	R
19 avril 1913	Bois de la Chapelle	id	R
27 jan 1914	Bois de la Chapelle	id	R

Déclaré Decede le 27 septembre 1918 par jugement déclaratif du Tribunal civil de Joyasac en date du 10-1-1918
 Long service mérité de cent cinquante jours à été payé aux ayants droit (Lps du 10¹ du 26.3.1918)
 Inscrit au tableau spécial de la médaille militaire titre posthume. N° du 27¹ du 1932 de brave soldat. Nom et glorieusement pour la France le 27¹ du 1918 à Heupille et Maast - Croix de Guerre de la 1^{re} classe

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.
1 ^{er} Novembre 1904	1 ^{er} Novembre 1914	1 ^{er} Novembre 1921	1 ^{er} Novembre 1921	1 ^{er} Novembre 1921
		1 ^{er} Octobre 191	1 ^{er} Octobre 19	1 ^{er} Octobre 19

Encre - Register matricule. - 1180-80-1900.

(1) Pour les hommes compris dans la 1^{re} partie de la liste, l'indication à porter est : bon.
 (2) Pour ceux compris dans la 2^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 (3) Pour ceux compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine, (Art. 4 de la loi).

Baudin

Baudin

Nom : *Baudin*
Prénoms : *Louis Eugène Constant* Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1502**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *20 Août 1884* à *St-Mermin-le-Vieux* canton
de *Pouzauges* département de *la Vendée* résidant
à *St-Eugène* canton d' *Archiac* département
de *la Charente-Inf.* profession de *Cultivateur*
et de *Propriétaire* domiciliés
à *St-Eugène* canton d' *Archiac* département de *la Charente-Inf.*
N° *33* de tirage dans le canton de *Archiac*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et* sourcils *châtains*
yeux *verts* front *carré*
nez *droit* bouche *modérée*
menton *droit* visage *ovale*
Taille : *1 m. 57* cent. Taille rectifiée : *1 m.* cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). *3*
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Approuvé en 1906 (faiblesse) Orbits et partie de l'oeil à droite.
Exempté en 1907 (Orbite chronique).
Compris dans la partie de la liste de recrutement cantonal (portion),

DÉTAIL DES SERVICES ET NOTATIONS DIVERSES.

Dans l'armée active.
Passé dans la de l'armée active le

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active.
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

Dates.	Communes.	Subdivisions de régions.

Maintenu exempté par le Conseil de Revision des Conscrits Impériaux le 22 décembre 1914 (arrêté du 9 novembre 1914). Classé hors armée par la Commission de la Charente-Inférieure le 2 mars 1915 (loi du 24 février 1915) au 505^e Régiment d'Infanterie.
Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914 et en vertu de la note Mella du 30 avril 1914. Arrivé au Corps le 23 mai 1914. Entré au Centre de Réformes de Santes, le 2 juillet 1914. Maintenu 1^{er} armée par la Commission de réforme de Santes du 18 août 1914. Parti au Camp de Roazhon le 9 septembre 1914. Passé au 55^e Régiment d'Infanterie le 5 janvier 1915. Passé au 55^e Régiment d'Infanterie Coloniale le 4 août 1915. D^{ty} du 1^{er} Centre chef. L.A.O.

Oblés le 9 septembre 1914 - Soigné des suites de ses blessures à l'ambulance Mobile N°16 le 11 sept. 1915 - (avis N° de la Guerre)
Réintégré Bureau de station Grèce
Citation
à l'É du Regt N°344 du 16 sept. 1914 - 2^e Colonel
"Commissaire mortellement blessé à son poste le 9 septembre 1915, au cours d'un bombardement."
Décoration - Croix de guerre avec étoile bronze

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans			DATE de la libération du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.

(1) L.
(2) L.
(3) D.
P.
Contre l'Allemagne } du 23 mai 1914 au 27 janvier 1917
ou l'Espagne } du 27 janvier 1914 au 11 sept. 1915

Instruction du 4 décembre 1886.
dra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
né.
faire.
position du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Béziaud

Nom : <i>Béziaud</i> Prénoms : <i>Alfred, Raymond, Gabriel</i> Surnoms :	Numéro matricule du recrutement : <i>1522</i> Classe de mobilisation :																																																	
ÉTAT CIVIL. Né le <i>27 juillet 1897</i> à <i>St Palais du Né</i> canton de <i>Barbizon</i> , département de <i>la Charente</i> , résidant à <i>Saint Eugène</i> , canton d' <i>Archiac</i> , département de <i>la Charente Inférieure</i> , profession de <i>cultivateur</i> fils de <i>Gabriel</i> et de <i>Roussseau, Clémentine</i> , domiciliés à <i>Saint Eugène</i> , canton d' <i>Archiac</i> , département de <i>la Charente Inférieure</i> Marié à	SIGNALEMENT. Cheveux <i>blonds</i> , Yeux <i>bleus</i> , Front <i>haut vertical</i> , Nez <i>rectiligne</i> , Visage <i>long</i> , Renseignements physiologiques complémentaires : Taille : 1 mètre <i>63</i> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre centimètres. Marques particulières :																																																	
DECISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Inscrit sous le n° <i>10</i> de la liste du canton d' <i>Archiac</i> Classé dans la <i>1</i> ° partie de la liste en <i>1915</i> .	Degré d'instruction : <i>2</i>																																																	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. <i>Incorporé à compter du 3 janvier 1916. Arrivé au corps le dit jour. Soldat de 2^e classe. Décidé dans sa famille à St Eugène le 27 juillet 1916 étant en permission agricole.</i>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 50%;">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th style="width: 50%;">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> Arrées active } <i>49^e Rég^t d'infanterie</i> Arrées territoriale et sa réserve. } Disponibilité et réserve de l'armée active. } </td> <td style="text-align: center;"> AU CONTRÔLE ou au répertoire. } MATRICULE } <i>10175</i> </td> </tr> </table>	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	Arrées active } <i>49^e Rég^t d'infanterie</i> Arrées territoriale et sa réserve. } Disponibilité et réserve de l'armée active. }	AU CONTRÔLE ou au répertoire. } MATRICULE } <i>10175</i>																																													
CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																																																	
Arrées active } <i>49^e Rég^t d'infanterie</i> Arrées territoriale et sa réserve. } Disponibilité et réserve de l'armée active. }	AU CONTRÔLE ou au répertoire. } MATRICULE } <i>10175</i>																																																	
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES <small>PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</small> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Dates.</th> <th style="width: 40%;">Communes.</th> <th style="width: 20%;">Subdivisions de région</th> <th style="width: 20%;">D. domicile. R. résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.																																													
Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.																																															
CAMPAGNES. <i>Allemagne du 8 janvier 1916 au 27 juillet 1916</i>	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.																																																	
PÉRIODES D'EXERCICES. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="2" style="width: 10%; vertical-align: middle;"> Réserva... </td> <td style="width: 10%;">1^{re} dans l</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;">du</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;">au</td> </tr> <tr> <td>2^e dans l</td> <td></td> <td>du</td> <td></td> <td>au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;"> Supplémentaires </td> <td>(dans l</td> <td></td> <td>du</td> <td></td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>1^{re} dans l</td> <td></td> <td>du</td> <td></td> <td>au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;"> Armée territoriale. </td> <td>(dans l</td> <td></td> <td>du</td> <td></td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaires</td> <td></td> <td>du</td> <td></td> <td>au</td> </tr> </table>	Réserva...	1 ^{re} dans l		du		au	2 ^e dans l		du		au	Supplémentaires	(dans l		du		au	1 ^{re} dans l		du		au	Armée territoriale.	(dans l		du		au	Supplémentaires		du		au	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">ÉPOQUE</th> <th style="text-align: center;">DATE</th> </tr> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</th> <th style="text-align: center;">de</th> </tr> <tr> <td style="width: 33%;">la réserve de l'armée active.</td> <td style="width: 33%;">l'armée territoriale.</td> <td style="width: 33%;">la réserve de l'armée territoriale.</td> <td style="text-align: center;">LA LIBÉRATION du service militaire.</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table> <p style="font-size: 0.8em;">Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).</p>	ÉPOQUE			DATE	A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			de	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	LA LIBÉRATION du service militaire.				
Réserva...		1 ^{re} dans l		du		au																																												
	2 ^e dans l		du		au																																													
Supplémentaires	(dans l		du		au																																													
	1 ^{re} dans l		du		au																																													
Armée territoriale.	(dans l		du		au																																													
	Supplémentaires		du		au																																													
ÉPOQUE			DATE																																															
A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			de																																															
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	LA LIBÉRATION du service militaire.																																															

Celle

Extrait du livret n° 15029 - Maire M. Dubois

Archives départementales de la Charente-Inférieure

Béziaud

Nom : Béziaud
Prénoms : Camille **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : 135
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le 16 Novembre 1873, à Orchiac, canton du dit, département de la Charente-Inférieure, résidant à Orchiac, canton du dit, département de la Charente-Inférieure, profession de *secour de brig*, fils de *Amis* et de *Cécilie Blanche*, domiciliés à Orchiac, canton du dit, département de la Charente-Inférieure.

SIGNALEMENT.
 Cheveux *et*, sourcils *châtains clairs*, yeux *châtains clairs*, front *étroit*, nez *andulé*, bouche *moqueuse*, menton *ronde*, visage *ovale*.
 Taille : 1 m. 58 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). *3*, militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Ann. (sans impossibilité)

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal (.....^e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Entré le 15 Novembre 1894 pour le 57^e Rég^t d'Infanterie. Arrivé au corps le 16 dudit. N^o 5379. Soldat de 2^e classe. Soldat de 1^{re} classe le 1^{er} août 1896. Envoyé en disponibilité le 11^{er} 1897. Certificat de bonne conduite accordé.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'ancienneté en années.
15 juil 1901	Orchiac	Orchiac	R
7. 12. 1911.	Orchiac	Orchiac	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

Dans l'armée active.
 Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. *57^e Rég^t d'Infanterie*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Rég^t d'Inf^{an} à Saintes*
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *13^e Rég^t Terr^{it} d'Inf^{an} à Saintes*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
 Affecté au 134^e Régiment Territorial d'Infanterie
 Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} Août 1914. Arrivé au corps de garde des Bois de Courment le 1^{er} Août 1914. Envoyé dans les Foyers le 31 Août 1914. Convoqué de nouveau au 134^e Rég^t Terr^{it} d'Inf^{an} en corps le 29 Novembre 1914. Passé au 118^e Rég^t Terr^{it} d'Inf^{an} le 20 décembre 1914. "Mort pour la France" le 20 octobre 1918 à la Campagne (Marne).
 Campagne de l'Allemagne du 10 août 1914 au 31 août 1914
 du 25 novembre 1914 au 20 octobre 1915

Footnote:
 (1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1886.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourner.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Brillet

Nom : Brillet
Prénoms : Désir Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1340
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 15 Décembre 1872, à Saint-Eugène, canton d' Archiac, département de la Charente-Inférieure résident à Saint-Eugène, canton d' Archiac, département de la Charente-Inférieure, profession de Cultivateur
fils de Jean et de Fanton, Justine, domiciliés à Saint-Eugène, canton d' Archiac, département de la Charente-Inférieure
N° 6 de tirage dans le canton d' Archiac

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils bruns
yeux gris-bleu, front ordinaire
nez moyen, bouche petite
menton ronde, visage ronde
Taille : 1 m. 63 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : { générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la loi, les dispenses, suris, etc.)

Don

Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Carte de 14 novembre 1888 pour le Régiment d'Infanterie arrivé au dépôt le 11/11/1888
1637 Soldat de 2^e classe envoyé en congé le 16/9/1894 en exécution des dispositions finales de l'art 21 de la loi du 15 Juillet 1889 (fils aîné de défunt). Certificat de bonne conduite accordé.

33

17537108

Dans l'armée active.

La désignation des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):

Dans l'armée active. 49^e Rég d'Infanterie
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég d'Infanterie d'élite
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 49^e Rég d'Infanterie 11643
5^e Rég de Génie 17618

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	De quel lieu à quel lieu.

Passé dans la Réserve de l'armée active le 14 Novembre 1896

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Affecté au Régiment d'Infanterie à Saint-Eugène
Réformé temporairement par la Commission Spéciale de Santé le 13 Mars 1900 pour Arthrose. Réintégré à l'affectation après être reconnu bon par la Commission Spéciale de Santé le 12 Juin 1900. Affecté au Régiment d'Infanterie à Saint-Eugène.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' Régiment temporairement du au
A accompli une 2^e période d'exercices dans l' 6^e Régiment d'Infanterie du 24 Juin au 23 Mars 1902
Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} Octobre 1906

Rappelé par Décret du 1^{er} Août 1914 comme conducteur d'armes de réquisition au 4

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

au 7^e Août 1914 Composé à nouveau au 1^{er} Régiment d'Artillerie Arrivé au dépôt le 9 Oct. 1914. Domicile sur le 2^e bataillon en campagne le 12 Octobre 1914. (5^e Comp. M. N° 1403 du 1^{er} Juin 1915. Décédé le 19 Juin 1917 - hospital N° 32 à Mont-Notre-Dame (maladie) Avis off. 4 Juillet 1917.

9M

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.		
		la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.

(1) Le
(2) L'
(3) P
(4) P
(5) P

Campagnes:
Contre du 4 août 1914 au 7 août 1914
et Alloué du 9 octobre 1914 au 19 juin 1917

du 4 décembre 1888.
comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Registre matricule.

Bouteaud

Nom: Bouteaud Numéro matricule du recrutement: 289

Prénoms: Albert Surnoms: _____ Classe de mobilisation: _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 26 juin 1888 à Jarnac - Champagne, canton d' Carchiac, département de la Charente Inf^{se}, résidant à Guillac-le-Coq, canton de Segonzac, département de la Charente, profession de Charpentier en bois
 Fils de Alfred et de Clémence Tanton, domiciliés à Guillac-le-Coq, canton de Segonzac, département de la Charente

Marié le _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1909.
 Classé dans la _____ partie de la liste en 19 _____.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 61 de la liste Cantonale de Segonzac, appelé à l'activité le 9 octobre 1909, au 2^e Rég^t du Génie (16^e B^{ce}), arrivé le 11 du dit 2^e jours minus. Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Octobre 1911. (cert. de D. C. accordé.) s'est retiré à Salles d'Angles (Charente). Passé au 4^e Régiment du Génie par S^o M^{te} du 10 janvier 1914. Rappelé à l'activité par décret de mobilisation quinqué en date du 1^{er} avril 1914. Arrivé au 4^e Régiment du Génie le 4 août 1914. Cité à l'ennemi le 16 avril 1915 à Coubrin (Pas de Calais). Secours de 110 jours à M^{me} Veuve Bouteaud née Clotilde Marguerite Badard, 33 Rue Bellevue à Angoulême, le 16 juin 1915. Circulaire Ministérielle du 17 février 1915.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.
<u>14 Mars 1911</u>	<u>Salles d'Angles</u>	<u>Angoulême</u>	<u>R.</u>	<u>R.</u>
<u>27 juil. 1912</u>	<u>93 Rue Bellevue</u>	<u>Angoulême</u>	<u>R.</u>	<u>R.</u>

CAMPAGNES. BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Algérie du 10 octobre 1909 au 31 juillet Cité à l'ordre de la 1^{re} D. I. par 1^{er} M^{te} du 1910. Opérations 16^{es} dans la région du 31 décembre 1911. Très braves. Très digne. Travaillant. Casablanca. (Mortier en queue) du dans une galérie du mine qui se trouvait en face 1^{er} Août 1911, au 16 Septembre 1911 lorsqu'il a été tué par l'explosion d'un fourneau contre l'Allemagne, du 2 août 1914 au 16 avril ennemi. 1915.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS : DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.

La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	de
1 ^{re} dans l	1 ^{re} dans l	1 ^{re} dans l	de
Supplémentaire dans l	Supplémentaire dans l	Supplémentaire dans l	de
Spéciales aux nommes du service de garde des voies de communication.			

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un d'compte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

(1) recit
 hauteur
 largeur
 (2) dos
 hauteur
 largeur

377

Nom : *Démortier*

Prénoms : *Eugène* **Surnom :** _____

Numéro matricule du recrutement : *371*

Classe de mobilisation : *1902*

ÉTAT CIVIL.

Né le *21 Février 1882* à *Criteuil*, canton d' *Segonzac*, département de *la Charente*, résidant à *Criteuil*, canton d' *Segonzac*, département de *la Charente*, profession de *Antiquaire*

Fils de *Jean* et de *Marie Legende Citeuil*, domiciliés à *Criteuil*, canton d' *Segonzac*, département de *la Charente*

N° *85* de tirage dans le canton de *Segonzac*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtains*
 yeux *châtains*, front *régulier*
 nez *moyen*, bouche *moyenne*
 menton *élevé*, visage *ovale*

Taille : 1 m. *70* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : (générale (1). *0*)
 (militaire (2). *exercé*)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Non. Dispense art. 21
Travaux au service

Compris dans la *6* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Admis à l'activité le 14 9^{me} 1902, Arrivé au Corps le dit jour 19 11 1902
 Soldat de 2^e classe. C. de B. Pace.*

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

NOMÉRO du registre de corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dat.	Communes.	Subdivisions de région.	N. de famille ou R. territorial.
<i>13 9^{me} 1907</i>	<i>St Eugène</i>	<i>Saintes</i>	<i>R</i>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>10^{me} 1905</i>	<i>17 1910</i>	<i>17 1910</i>	<i>17 1910</i>	<i>17 1910</i>

DANS LA DISPONIBILITÉ
ou dans la réserve de l'armée active.

Rappelé à l'activité, par décret de mob^{on} 9^{me} au 10^{me} rég^t d'inf^{te}, y arrive le 11 août 1914 - Cui à l'ennemi le 6 mai 1916, au Guesnoy - en - Sauterre (Somme). - Campagne. Contre l'Allemagne du 11 août 1914 au 6 mai 1916 -

Numéro au contrôle spécial de recrutement. *407*

DANS LA DISPONIBILITÉ
ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *107^{em} Régiment d'Infanterie* du *16 Août* au *19 Août 1908*

A accompli une 2^e période d'exercices dans le *107^{em} Régiment d'Infanterie* du *4 au 20 Septembre 1912*

Passé dans l'armée territoriale le _____

DANS L'ARMÉE TERRITORIALE
et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le *Mort pour la France*

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourner*.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi)*

Cherbourg. — Registre matricule. — 9-89-1902.

Dulong

Nom : *Dulong* Prénoms : *Roger* Surnoms : _____

Numéro matricule du recrutement : *1452*

Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *3 Mars 1896*, à *Saint-Eugène*, canton d' *Archiac*, département de *la Charente-Inférieure*, résidant à *Saint-Eugène*, canton d' *Archiac*, département de *la Charente-Inférieure*, profession de *cultivateur* fils de *Frédéric* et de *Païou, Léonie*, domiciliés à *Saint-Eugène*, canton d' *Archiac*, département de *la Charente-Inférieure*

Marié à _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *28* de la liste du canton d' *Archiac*
Classé dans la *1* e partie de la liste en *1915*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 9 avril 1915. Arrivé au corps le 20 avril 1915. 20 ans de 2e classe. Passé au 1er Rég. d'Inf. Col le 1er octobre 1916. Arrivé au corps le dit jour. X. Caporal de 1re Croix 1916. Blessé le 9 juin 1918. Décédé le 14 juin 1918 à l'hosp. mixte de Condommiers (P. Ch. M.) Arrivé officiel 26 Juin 1918. R. d. C. le 15 juin 1918.

	CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS	
	Armée active.	Armée territoriale et sa réserve.	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
	<i>3e Rég. d'Inf. coloniale</i>			<i>1452</i>

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Allemagne du 9 Avril 1915 au 14 juin 1918.</i>	<i>Blessé le 9 juin 1918 à Chateaux-Cherrier à l'issue du choc par éclat d'obus.</i>

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve. ...	1 ^{re} dans 1	, du	au
	2 ^e dans 1	, du	au
Supplémentaires	{ dans 1	, du	au
	{		
Armée territoriale.	1 ^{re} dans 1	, du	au
	Supplémentaires	{ dans 1	, du
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	{ Du		au
	{ Du		au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)

Nom : **Fanton**
 Prénoms : **Gabriel** Surnom : **M**

Numéro matricule du recrutement : **464**
 Classe de mobilisation : **Mort pour La France**

ÉTAT CIVIL.
 Né le **28 juillet 1884**, à **St Eugène**, canton d'**Archiac**, département d'**Charente-Inférieure**, résidant à **St Eugène**, canton d'**Archiac**, département d'**Charente-Inférieure**, profession de **Charpentier**, fils de **Jean** et de **Tenis**, domiciliés à **St Eugène**, canton d'**Archiac**, département d'**Charente-Inférieure**
 N° **43** de tirage dans le canton d'**Archiac**

SIGNALEMENT.
 Cheveux **ch**, sourcils **châtain foncé**, yeux **verts**, front **concave**, nez **moyen**, bouche **moyenne**, menton **ressé**, visage **ovale**
 Taille : **1 m. 60.** cent. Taille rectifiée : **1 m.** cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Bon
 Compris dans la **1^{ère}** partie de la liste du recrutement cantonal (**1** portion).

Degré d'instruction : générale (1), militaire (2).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Incorporé au 63^e Rég^t d'Infanterie le 11 septembre 1902
N^o 4.040. Soldat de 2^e classe. Japon le 11 octobre 1902. Certificat de bonne conduite "accordé"
 Passé dans la disponibilité de l'armée active le **33 septembre 1905**

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. **63^e Rég^t d'Inf**
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **Rég^t d'Infanterie à Saintes à Bordeaux**
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Affecté au **Rég^t d'Infanterie à Saintes** le **15 avril 1914**. Révoqué du **18^e C.A. du 18 septembre 1914**. Rattaché à l'active par décret de mobilisation générale du **1^{er} août 1914**. Arrivé au corps le **12 août 1914**. Disparu le **16 septembre 1914** à **Crœnone** (Orléans du Ministère de la Guerre en date du **26 Mars 1916**)
 A accompli une 1^{ère} période d'exercices dans le **6^e Régiment d'Inf** du **17 août** au **1^{er} septembre 1905**
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le **6^e Régiment d'Infanterie** du **11** au **30 Mars 1910**
 Passé dans l'armée territoriale le **14 octobre 1915**

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date	Communes.	Subdivisions de région.

Dans l'armée territoriale ou dans sa réserve.
 Secours de **150 francs** accordé aux ayants droit le **17 avril 1916** et versé par le **144^{ème} Rég^t d'Infanterie**
 Déclaré **décédé** le **16 septembre 1914** par jugement du **Tribunal Civil de Jonzac** en date du **25 Mai 1920**.
 Acte transcrit à la **Mairie de St Eugène**
 A accompli une période d'exercices dans l' **1^{ère}** partie de la liste du recrutement cantonal (**1** portion).
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le **14 octobre 1915**
 Libéré du service militaire le **14 octobre 1915**

ÉPOQUE
 A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la RÉGÉNÉRATION du service militaire.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : **Ajourner**.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : **Service auxiliaire**.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : **Mis à la disposition du Ministère de la Marine.** (Art. 4 de la loi.)

Guérin

Nom : Guérin Prénoms : Emile Louis Emile Surnoms :	Numéro matricule du recrutement : 437 Classe de mobilisation :																		
ÉTAT CIVIL. Né le 4 juin 1890 , à Réaumur , canton de Touzauges , département de la Vendée , résidant à St Eugène , canton d' Archiac , département de la Charente-Inf. , profession de cultivateur fils de Louis et de Baudin, Arémie Julie , domiciliés à St Eugène , canton d' Archiac , département de la Charente-Inf. Marié le	SIGNALEMENT. Cheveux : châtain Yeux : chât. verdâtre Front : (Inclinaison : moy. / Hauteur : grand / Largeur : moy.) Nez... : (Dos : rectilig. / Base : relevé / Hauteur : moy. / Saillie : moy. / Largeur : petite) Visage : étroit Degré d'instruction générale : 2 Renseignements physiologiques complémentaires : Oreilles à lobe collé Sourcils droits Taille : 1 mètre 77 centimètres. Taille rectifiée : 1 m. cent. Marques particulières : Cicatrice de coupure sur la joue gauche																		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la 1 partie de la liste en 1911 . Classé dans la partie de la liste en 19 .	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>au contrôle spécial.</th> <th>MATRICULE ou au répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="font-family: cursive;">5^e Rég^t de cuirassiers</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">1449</td> </tr> <tr> <td style="font-family: cursive;">18^e Bn. de Brin de Loupes</td> <td style="text-align: center;">31</td> <td style="text-align: center;">06328</td> </tr> <tr> <td style="font-family: cursive;">44^e Rég^t d'Art^{illerie}</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0318</td> </tr> </tbody> </table>	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS		au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.	5 ^e Rég ^t de cuirassiers	"	1449	18 ^e Bn. de Brin de Loupes	31	06328	44 ^e Rég ^t d'Art ^{illerie}		0318				
CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																		
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.																	
5 ^e Rég ^t de cuirassiers	"	1449																	
18 ^e Bn. de Brin de Loupes	31	06328																	
44 ^e Rég ^t d'Art ^{illerie}		0318																	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° 24 de la liste dans le canton d' Archiac Bon pour le service armé. - Dirigé le 2 octobre 1911 sur le 5 ^e Rég ^t de cuirassiers. - Arrivé au corps le 3 octobre 1911. Cuirassier de 2 ^e classe. Promu le 1 ^{er} octobre 1913. Certificat de bonne conduite "Accorde" maintenu au corps par application de l'Art. 33 de la loi du 21 mars 1905. Remise dans ses foyers le 8 novembre 1913. Appelé à l'activité par décret général du 1 ^{er} Août 1914. Affecté au Bataillon de Brin - Arrivé au corps le 3 août 1914 - Passé Rég ^t d'Art ^{illerie} C I M T le 24 juillet 1916. Démission n° 2847 - 31 ^{er} Passé au 44 ^e Rég ^t d'Art ^{illerie} de ligne le 29 août 1916 - Décédé le 13 février 1917, suite de fièvre typhoïde (circonstance de guerre) à l'hôpital Temp. n° 12 de Cambrai - renseignements fournis par avis de décès officiel du Ministère de la guerre, n° 3634 du 24 février 1917.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES</th> <th rowspan="2">D. DOMICILE.</th> <th rowspan="2">R. RÉSIDENCE.</th> </tr> <tr> <th colspan="3">PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</th> </tr> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivision de région.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES			D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.	PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			Dates.	Communes.	Subdivision de région.							
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES			D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.															
PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.																			
Dates.	Communes.	Subdivision de région.																	

BUREAU HERTI CHARLES LAVUEZELLE. - N. 1001 Int.

Guignard

Nom : **Guignard**
Prénoms : **Henri Joseph Joseph**, Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1506**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le **18 septembre 1885**, à **La Chapelle St Etienne** canton de **Montcaumont**, département de **deux Sèvres**, résidant à **St Julien**, canton de **Archiac**, département de **la Vendée**, profession de **Cultivateur**, fils de **Florentin** et de **Blanche Melaine Augustine** domiciliés à **St Julien** canton de **Archiac**, département de **la Vendée**.
N° **36** de tirage dans le canton de **Archiac**.

SIGNALEMENT.

Cheveux **et**, sourcils **bruns**
yeux **bleus**, front **découvert**
nez **fort**, bouche **modérée**
menton **roux**, visage **ovale**
Taille : 1 m. **67** cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) **3**
militaire (2) :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Non

Compris dans la **1** partie de la liste du recrutement cantonal (.....^e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions de guerre, décorations, etc.)

Incorporé au 6^e Rég^t d'Inf^{anterie} le 4 octobre 1905. N^o 6974 Soldat de 2^e classe. Certificat de bonne conduite accordé.

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. **6^e Rég^t d'Inf^{anterie}**
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **Rég^t d'Infanterie à Saint-616**
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

à reporter au corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de région.

numéro au contrôle spécial du recrutement.

710

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Rappel à l'Armée au 6^e Rég^t d'Inf^{anterie} le 4 août 1914. Parti au 206^e Rég^t d'Inf^{anterie} aux armées le 19 août 1914. Disparu le 3 septembre 1916 à La Baie, Verdun - Bois de l'Église Chapelle (Meuse) Avis off. 1467^a du 20 mai 1917. du 4 août 1914 Campagne contre l'Allemagne au 3^e Rég^t 1916. A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 6^e Rég^t d'Infanterie du 2 août au 16 septembre 1911. A accompli une 2^e période d'exercices dans le 6^e Rég^t d'Infanterie du 21 mai au 10 juin 1914. Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Mis en congé illimité de démobilisation le 4^e échelon. 1919. Dépôt démobilisateur. Est retiré à
A accompli une période d'exercices dans l..... du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	1 ^{er} Oct. 1918	1 ^{er} Oct. 1919	1 ^{er} Oct. 1920	1 ^{er} Oct. 1921
				1921
				18-1920-1921-1923

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : **Ajourné**.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : **Service auxiliaire**.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : **Mis à la disposition du Ministre de la Marine.** (Art. 4 de la loi.)

Campagnes : Contre l'Allemagne : du 3 août 1914

Jottreau

Nom : Jottreau
 Prénoms : Jean Baptiste Joseph Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 1799
 Classe de mobilisation : 1898

ÉTAT CIVIL.

Né le 6 octobre 1878, à Cerizay, canton du dit, département d'es Deux-Sèvres, résidant à Cerizay, canton du dit, département d'es Deux-Sèvres, profession d'e domestique
 fils de Jean Baptiste et de Barreau Marie, domiciliés à Cerizay, canton du dit, département des Deux-Sèvres
 N° 144 de tirage dans le canton d'Cerizay

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils bruns
 yeux gris, front écarré
 nez fin, bouche mince
 menton arrondi, visage ovale
 Taille : 1 m. 68 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : { générale (1) 0
 militaire (2) 150-exercé

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Sursis militaire en 1899 et 1900 -
Service militaire en 1901 à défaut de taille.
 Compris dans la 6° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active. _____
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. _____
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 42 Régim^t d'Artillerie
15^e Régim^t d'Infanterie
44^e Régim^t d'Artillerie

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1902

Numéro au contrôle spécial du recrutement : 293

Dates.	Communes.	Substitutions de région.
<u>25/10/1911</u>	<u>Couzaix (Deux-Sèvres)</u>	<u>Angoulême</u>

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 Passé dans l'armée territoriale le 1 Oct. 1912

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. _____

Placé sous le drapeau (infanterie) par la commission spéciale de réforme de Nantes du 10 novembre 1910 affecté au 70^e Régiment d'infanterie à Brest. Arrivé au camp de Brest le 22 novembre 1910. Passé au 15^e Régim^t d'infanterie le 20 avril 1911 (à la suite de la loi du 13 avril 1911). Passé au 44^e Régiment d'Artillerie à Lorient le 10 octobre 1911 (passage effectif au front).
**Décidé le 9 août 1916, chapeau de gendarme fer de Curleu (homme) titré du Ministre de la guerre en date du 22 sept 1916. Campagne contre l'Allemagne du 30 sept 1914 au 9 août 1916. Citation - Cité à l'ordre du Régim^t d'infanterie le 29 septembre 1916 à la suite de la loi du 9 août 1916 au cours d'une course de harcèlement qui a accompli de plein gré dans une zone battue par l'artillerie ennemie l'action du 4 décembre 1830. Tra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 Ministère de la Marine. (Art. 4 de la loi.)**

Guerre. — Registre matricule. — 247-147-98. 3

Nom : *Sergoise*

Prénoms : *Eugène Amédée* **Surnoms :** *Maxuel*

Numéro matricule du recrutement : *322*

Classe de mobilisation : { }

ÉTAT CIVIL.

Né le *14 novembre 1889* à *Bernuil*, canton de *Barbozieux*, département de *la Charante*, résidant à *St. Bock*, canton de *Segonzac*, département de *la Charante*, profession de *Cultivateur*

Fils de *Arabin Eugène* et de *Marie Soutreau*, domiciliés à *St. Bock*, canton de *Segonzac*, département de *la Charante*

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux *bruns*, sourcils *bruns*, yeux *bruns*, nez *droit*, bouche *normale*, menton *normal*, visage *allongé et fin*

Taille : *1 m. 75 cent.* Taille rectifiée : *m. cent.*

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1909*.

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1913*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *97* de la liste cantonale de *Segonzac*.

Appelé à l'activité, le 8 octobre 1909, au 125^e Regt d'Inf.; arrivé, le 9 du dit, classé dans la disponibilité de l'armée active, le 25 septembre 1911. (Cant. de S.C. accordé.) s'est retiré à son domicile. Rappelé à l'activité par Ordre de Mobilisation Générale au 125^e Regt d'Inf., arrivé au corps le 3 Août 1914 - Tué à l'ennemi le 24 février 1915 à Zonnebeke (Belgique)

(1) Condamné au an de prison pour vol par le conseil de guerre le 17 d'I. exécuté le 5^e 1914 à l'emp. le 10 septembre 1914. Amnistie - la du 24 oct. 1919. art. 4

Année active.	NUMÉROS	
	CORPS D'AFFECTATION.	MATRICULE au contrôle spécial.
	<i>125^e Régiment d'Inf.</i>	<i>1532</i>
	<i>125^e Regt d'Infanterie</i>	<i>117 08869</i>
	<i>Décédé</i>	

Année territoriale et sa réserve.	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.		D. BURELLE. R. RÉSIDENCE.
	Dates.	Communes.	
	<i>24 12 1911</i>	<i>Boches Ferradeau Saint-Basque</i>	<i>R</i>

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES SPÉCIALES.	ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve ...	1 ^{er} dans l' <i>125^e Reg. d'INF.</i> , du <i>29 Août</i> au <i>20 Sept 1913</i>			
	2 ^e dans l'			
	Supplémentaire dans l'			
Armée territoriale.	1 ^{er} dans l'			
	Supplémentaire dans l'			
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, complémentés, etc.).

(1) Front
 (2) nez
 abaisse
 grand
 grand
 menton
 menton

Servoire

Nom :

Prénoms : Jean Emile

Surnoms :

Número matricule du recrutement : 1006

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 25 novembre 1890 à St-Jork sur le Ni canton de Segonzac département de la Charente
 à Prie-Saint-Archie canton d'Archieac département de la Charente-Inférieure profession de cultivateur
 fils de Aubin Eugène et de Douteau Marie domiciliés à Chadeneac canton de Font département de la Charente-Inférieure

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux : châtain
 Yeux : marron
 Inclinaison : moy.
 Front : Hauteur : moy.
 Largeur : moy.
 Dos : convexe
 Base : bois
 Nez : Hauteur : moy.
 Saillie : moy.
 Largeur : moy.
 Visage : rond
 Degré d'instruction générale : 2

Renseignements physiologiques complémentaires : teint coloré
 Taille : 1 mètre 79 centimètres.
 Taille rectifiée : 1 m. cent.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 2^e partie de la liste en 1911.

Classé dans la ^e partie de la liste en 19

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 75 de la liste dans le canton de Font Bon pour le service auxiliaire (Fonctions remplies aux 2 premiers) Dirige le 2 Octobre 1911 sur la 2^e C^o de Cavaliers de Remonte. - Ouvre au corps le dit jour. - Cavalier de 2^e Classe. - Classé (sur sa demande) dans le service armé, sur avis de la commission spéciale de réforme de Fontenay-le-Comte du 17 Octobre 1912 et décision du Général Commandant les subdivisions de la Vendée, en date du 24 Octobre 1912. - Rengagé pour deux ans le 15 Novembre 1912 à compter du 1^{er} Octobre 1913. - Brigadier le 12 juillet 1913. - Part au 6^e groupe de Cavaliers de remonte le 1^{er} juillet 1914. - Donne au corps et mobilisé le 2^e et Brigadier éch. pour passer comme soldat de 2^e classe au 1^{er} Régiment d'Autourie d'office le 1^{er} Janvier 1915. Arrive au corps le soldat de 2^e classe libéré pour - mort pour la France au combat de Jambes (Belgique) le 17 Janvier 1915.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
2 ^e C ^o de Cavaliers de Remonte		1002
6 ^e Group. de Cavaliers de Remonte		1007
1 ^{er} Rég. d'Autourie		1005

Année active.

Disponibilité et réserve de l'armée active.

Année territoriale et sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D'ORDRE ou au B. RESIDENT.

CAMPAGNES.

Allemagne { 2 Août 1914
 17 Janvier 1915

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'ACTIVITÉ.	Réserve... (1 ^{er} dans I)	, du	au
	(2 ^e dans I)	, du	au
	(Supplémentaire dans I)	, du	au
	Armée territoriale (1 ^{er} dans I)	, du	au
	(Supplémentaire dans I)	, du	au
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	(Du	au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
1914			

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom : **Desport**
 Prénoms : **Camille** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1579**
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le **14 Juin 1883**, à **St Eugène** canton
 d' **Champagnac**, département d' **la Charente Inf**, résidant
 à **Champagnac**, canton de **Jonzac**, département
 d' **la Charente Inf**, profession d' **cultivateur**
 fils d' **Eugène** et d' **Lucie**, domiciliés
 à **St Eugène**, canton de **Archezac**, département d' **la Charente Inf**

SIGNALEMENT.
 Cheveux **brun**, sourcils **brun**,
 yeux **brun**, front **normal**,
 nez **normal**, bouche **normale**,
 menton **normal**, visage **normal**
 Taille : 1 m. **57** cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

N° **44** de tirage dans le canton d' **Jonzac**
 le **27 juillet 1901**, à **St Eugène**, marié **épouse**, alors domicilié à **St Eugène** (Charente Inf)
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Bon
 Compris dans la **1**° partie de la liste du recrutement cantonal (**1**° portion).

Degré d'instruction : (générale (1).
 militaire (2).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Incorporé au **107^e Rég^t d'Inf** le **15/10/1901**, N° **566H**
 Soldat de 2^e classe - Envoyé dans la disponibilité le **19/7/1906**
 à titre de soutien de famille (art. 23) Arrêté M. du 21/10/1906
 mai 1905 - Certificat de bonne conduite accordé

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active.
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
107^e Rég^t d'Infanterie
Régiment d'Infanterie à Saumur 01/631

Passé dans la disponibilité de l'armée active le **19 septembre 1906**
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Affecté au **6^e Rég^t d'Infanterie** - Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du **1^{er} août 1914** - Arrivé au corps le **3 août 1914** - Entré en campagne le **10 août 1914** - Disparu à **Champagnac** le **7 septembre 1914** - Avis de décès du **14 novembre 1919** d'après avis de transport du Corps L. H. **67317** du **20 septembre 1919** - Avis de décès reçu par le dépôt du **6^e Rég^t** d'après avis M. du **24** au **28 août 1919**
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le **6^e Régiment d'Infanterie** du **2 août** au **11 septembre 1910**
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le **6^e Rég^t d'Infanterie** du **11** au **24 septembre 1912**
 Passé dans l'armée territoriale le **1^{er} octobre 1917**

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES.
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE PAYS OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou B. résidence.

retour vers 6^e Rég^t
 le 2-20
 par dem. renseignements compl.
 disparu ou décès?

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
 Par jugement déclaratif rendu par le tribunal civil de Jonzac en date du **23 février 1921** le décès a été fixé au **7-9-1914**.
 Secours de 150 francs accordé à **Mme Desport** épouse demeurant à **St Eugène** par **M. de** le **11 juillet 1916** et versé par le **6^e Rég^t d'Infanterie**.
 Campagne contre l'Allemagne du **3-8-1914** au **7-9-1914**.
 A accompli une période d'exercices dans l' **1^{er}** du **1^{er}** au **1^{er}**
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

1^{er} 1907 1^{er} 1917 1^{er} 1921 1^{er} 1921

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Monnerreau

Nom : *Monnerreau*
 Prénoms : *Ethioduk* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *1/101*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *1^{er} avril 1893*, à *S^t Eugène*, canton d'*Archiac*, département de *la Charente-Inf^{re}*, résidant à *S^t Eugène*, canton d'*Archiac*, département de *la Charente-Inf^{re}*, profession de *cultivateur*, domiciliés fils de *Ernest* et de *Bodquette Juliette*, domiciliés à *S^t Eugène*, canton d'*Archiac*, département de *la Charente-Inf^{re}*

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux *noirs*, Yeux *marron*
 Front *moyen*, Nez *rectiligne*
 Visage *long*, Renseignements physiologiques complémentaires : *lèvres minces, menton saillant*
 Taille : 1 mètre *64* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *49* de la liste du canton d'*Archiac*
 Classé dans la *5^e* partie de la liste en 19 *13* - *1914* -
Approuvé à un an "Loubiste"
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1914

Degré d'instruction : *0*

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. <i>144^e Rég^t d'Infanterie</i> Disponibilité et réserve de l'armée active. <i>DCD</i> Armée territoriale et sa réserve.		<i>8283</i>

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 16 Décembre 1914 - Arrivé au corps le dit jour - Soldat de 2^e classe - Révélé à Bordeaux, le 29 janvier 1915 - de maladie à l'Hôpital de l'école Normale à Cauderan (Gironde) (avis quitté du 8 février 1915)

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Allemagne { du 16 décembre 1914
 au 29 janvier 1915 }

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICE.	Réserve. ...	1 ^{re} dans 1	, du	au	2 ^e dans 1	, du	au	Supplémentaires	dans 1	, du	au
	Armée territoriale.	1 ^{re} dans 1	, du	au	Supplémentaires	dans 1	, du	au			
		Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au	Du		au			

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom: **Noiset**
 Prénoms: **Jean, Etienne**
 Surnoms: _____
 Numéro matricule du recrutement: **1482**
 Classe de mobilisation: _____

ÉTAT CIVIL.
 Né le **7 Mai 1896**, à **Fouze**, canton _____, département de la **Charente-Inférieure**, résidant à **Saint-Eugène**, canton d' **Archiac**, département de la **Charente-Inférieure**, profession de **chaudronnier**, fils de **Henri, Etienne** et de **Laverque, Catherine**, domiciliés à **Saint-Eugène**, canton d' **Archiac**, département de la **Charente-Inférieure**.
 Marié le _____

SIGNALEMENT.
 Cheveux **châtains foncés**
 Front **massif**
 Visage **large**
 Taille: **1 mètre 86** centimètres.
 Taille rectifiée: **1 mètre** centimètres.
 Marques particulières: _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° **58** de la liste du canton d' **Archiac**
 Classé dans la **1^e** partie de la liste en **1915**.

Degré d'instruction: **2**
 CORPS D'AFFECTATION. _____
 NUMÉROS: _____

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Incorporé à compter du **9 avril 1915**. Arrivé au corps le **10 avril 1915**. Soldat de **2^e** classe. Parti au détachement de Roumaquière le **19 juin 1915**. Passé au **9^e** bataillon du **10^e** Rég. d'Infanterie le **30 novembre 1915** (S.M. du **1^{er}** Nov. 1915). Parti au **10^e** d'Infanterie aux Armées le **6 décembre 1915**. Partir malade le **30 mai 1916**. Secours le **6 juillet 1916** à l'hôpital temporaire n° **104** à Angicourt. (Ann. G. D. 4601 du M. de l'Arm. 1917)

Armée active: **107 Rég. d'Infanterie**
 Disponibilité et réserve de l'armée active: _____
 Armée territoriale et sa réserve: _____

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.
 Dates. Communes. Subdivisions de région. D. domicile.

CAMPAGNES.
 Allemagne du **9 Avril 1915** au **6 juillet 1916**.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

_____ du _____ au _____
 _____ du _____ au _____
 mentaires (dans) _____ du _____ au _____
 _____ du _____ au _____
 mentaires (dans) _____ du _____ au _____
 es du service de _____ Du _____ au _____
 communication. Du _____ au _____

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :
 la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.
 DATE de l'LIBÉRATION du service militaire

Coll. L'admiral Mau de St-Eugène le 9. 11. 29

MORT POUR LE PAYS

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom : **Sylvain**
 Prénoms : **Jermard, Raymond, Alfred** Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **230**
 Classe de mobilisation : **1909**

ÉTAT CIVIL.

Né le **6 Avril 1892**, à **St Eugène**, canton d' **Archiac**, département de la **Charente-Inf^{re}**, résidant à **St Eugène**, canton d' **Archiac**, département de la **Charente-Inf^{re}**, profession de **cultivateur**, domiciliés fils de **Pierre** et de **Paulais, Célestine**, à **St Eugène**, canton d' **Archiac**, département de la **Charente-Inf^{re}**
 Marié à :

SIGNALEMENT.

Cheveux **châtains**, Yeux **chât. fonce**, Front **haut**, Nez **rectiligne**, Visage **fin**, Renseignements physiognomiques complémentaires :

Taille : **1 mètre 58** centimètres.
 Taille rectifiée : **1 mètre** centimètres.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° **44** de la liste du canton d' **Archiac**.
 Classé dans la **3^e** partie de la liste en **1913**.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Engagé Volontaire pour trois ans le **3 Mai 1910** à la mairie de sa résidence au titre du **5^e Régiment d'Infanterie**. — Arrivé au Corps le dit jour et soldat de **2^e Classe** — Classé dans le service auxiliaire pour faiblesse générale sur avis de la Commission spéciale de médecine de Bordeaux du **20 Octobre 1910** et décision du **6^e Corps** la **7^e Compagnie** du **22 Octobre 1910**. Passé dans la réserve de l'armée le **3 Mai 1911**. Certificat de bonne conduite accordé. Affecté au **Régiment d'Infanterie à Saintes** — R appelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du **1^{er} Août 1914** — affecté à la **18^e Section d'Infanterie Militaire** arrivée au Corps le **19 Octobre 1914** — Classé dans le service armé par la Commission de Bordeaux du **3 Mai 1915** (arrêté N° du **9 Octobre 1914**) — Muté dans la **18^e Section d'Infanterie Militaire** — Passé à la **5^e Section d'Infanterie Militaire** compagnie de brancardiers du **3^e Corps** par décision du **Général Commandant le 3^e Corps** N° **8391 T** du **12 novembre 1915**. Affecté à l'ambulance **N° 14** du **3^e Corps** le **17 novembre 1915** — Passé à la **7^e Section d'Infanterie Militaire** le **8 février 1916** — Passé à la **7^e Section d'Infanterie Militaire** le **11 juillet 1916** — Versé au **1^{er} Régiment d'Infanterie** en exécution de la note N° **20620** du **29 septembre 1916** par le **Général C. C. en chef**. Muté sur le centre d'instruction militaire de la **3^e Armée** le **6 décembre 1916** — Passé au **9^e Bataillon** du **1^{er} Régiment d'Infanterie** le **7 décembre 1916** — Passé au **3^e Régiment d'Infanterie** le **27 février 1917** — Passé au **2^e Régiment d'Infanterie** le **5 mars 1917** — Collé à l'arrière le **18 Mai 1917** au **Hors de Berray au Saac** hors pour la France? (avis ministériel du **26 juin 1917** — E.P. N° **7465**) — Rayé des contrôles le **19 Mai 1917** —
 Condamné le **11 novembre 1909** par le tribunal correctionnel de Jougat à **15 jours** de prison (avec sursis) pour vol?

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	AU CONTRÔLE SPÉCIAL.	MATRICULE OU AU RÉPERTOIRE.
Armée active. 5^e Rég^t d'Infanterie		1713
Disponibilité et réserve de l'armée active. 1^{er} Rég^t d'Infanterie à Saintes (service auxiliaire)	1301	21156
1^{er} Rég^t d'Infanterie M^{ilitaire}	55	07799
1^{er} Sect^{ion} Group^e de brancardiers		28887
1^{er} Sect^{ion} d'Infanterie		2639
1^{er} Rég^t d'Infanterie		31228
2^e Rég^t d'Infanterie		08243
Armée territoriale et sa réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Contre l'Allemagne du 19 Octobre 1914 au 18 Mai 1917	

PÉRIODES D'EXERCICES.	RÉSERVE...		ARMÉE TERRITORIALE...		SPÉCIALES AUX HOMMES DU SERVICE DE GARDE DES VOIES DE COMMUNICATION.	
	1 ^{er} dans l	2 ^e dans l	1 ^{er} dans l	Supplémentaires	Du	au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
3 Mai 1918	1^{er} Octobre 1918	1^{er} Octobre 1920	3 Mai 1918
		1920	1918
		1920	1917

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).



ICI
REPOSE
UN SOLDAT
FRANÇAIS
MORT
POUR LA PATRIE

1914 1918